



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/20574
6 avril 1989
FRANCAIS
ORIGINAL : ARABE

100 100 100
APR 10 1989
CENTRA COMM

LETTRE DATEE DU 6 AVRIL 1989, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL PAR
LE REPRESENTANT PERMANENT DE L'IRAQ AUPRES DE L'ORGANISATION DES
NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous informer que les forces
iraniennes ont commis les violations suivantes des dispositions du cessez-le-feu :

1. La partie iranienne continue d'inonder des secteurs face aux positions de notre IIIe corps d'armée et aux remblais de défense de nos unités, les eaux ayant atteint, au 21 mars 1989 à 16 heures, les niveaux suivants : de 118 à 195 centimètres entre les points de coordonnées 913-998 et 913-873; de 37 à 170 centimètres entre les remblais No 3 (915-865) et No 1 (940-812); de 12 à 60 centimètres entre les points de coordonnées 907-290 et 910-115; de 15 à 120 centimètres entre les points de coordonnées 909-287 et 912-054.
2. Le 21 mars 1989, à 16 h 30 et 17 h 40, la partie iranienne a diffusé une émission radiophonique comportant un chant patriotique et un commentaire attaquant la personne du Président de la République, face aux portions de la brigade 508 de notre IIIe corps d'armée.
3. Le 21 mars 1989, à 9 h 50, des éléments du génie iranien équipés de 1 bulldozer, 1 rouleau compresseur, 1 niveleuse et 7 camions à benne ont été repérés alors qu'ils procédaient à la réfection d'une route au point de coordonnées 483-468, à 700 mètres des lignes avancées de notre VIIe corps d'armée.
4. Le 22 mars 1989, à 16 heures, le niveau atteint par les eaux en raison des inondations provoquées par la partie iranienne s'établissait comme suit : de 120 à 195 centimètres entre les points de coordonnées 913-998 et 913-873; de 60 à 169 centimètres entre les remblais No 3 (915-865) et No 1 (940-812); de 20 à 59 centimètres entre les points de coordonnées 907-290 et 910-115; de 10 à 120 centimètres entre les points de coordonnées 909-297 et 912-054.
5. Le 22 mars 1989, à 11 h 30, la partie iranienne a construit une nouvelle position servant à des opérations d'observation sur la borne 2013, au point de coordonnées 897-282, à 2 kilomètres des positions avancées de notre Ier corps d'armée.

6. Le 22 mars 1989, de 8 heures à 11 h 20, des éléments du génie iranien, équipés de 2 pelleteuses, 3 bulldozers, 1 niveleuse, 13 camions à benne et 1 camion-citerne, ont été repérés alors qu'ils procédaient à la consolidation et la réfection de routes et transportaient de la terre aux points de coordonnées 342-583, 368-596, 299-221 et 286-293, à des distances allant de 700 à 900 mètres des lignes avancées de notre VIIe corps d'armée.
7. Le 22 mars 1989, de 10 h 35 à 10 h 45, des éléments du génie iranien équipés de 1 pelleteuse, 1 bulldozer et 16 camions à benne ont été repérés alors qu'ils consolidaient des routes longeant le Chatt al-Arab, aux points de coordonnées 544-279 et 539-293, à 700 mètres des lignes avancées de notre VIIe corps d'armée.
8. Le 22 mars 1989, de 8 heures à 8 h 45, des éléments du génie iranien équipés de 1 pelleteuse, 1 rouleau compresseur et 14 camions à benne ont été repérés alors qu'il procédaient à la réfection de routes aux points de coordonnées 656-159 et 550-233, à 1 kilomètre des lignes avancées de notre VIIe corps d'armée.
9. Le 23 mars 1989, à 9 h 55, un groupe d'une vingtaine de militaires iraniens équipés d'un canon de 106 millimètres a été repéré face au bassin de Haj Omran, au point de coordonnées 07-57, à 2 700 mètres des lignes avancées de notre Ve corps d'armée.
10. Le 23 mars 1989, à 16 heures, le niveau atteint par les eaux suite aux inondations provoquées par la partie iranienne s'établissait comme suit : de 120 à 195 centimètres entre les points de coordonnées 913-998 et 913-873; de 60 à 171 centimètres entre les remblais No 3 (915-865) et No 1 (940-812); de 20 à 59 centimètres entre les points de coordonnées 907-290 et 910-115; de 10 à 120 centimètres entre les points de coordonnées 909-287 et 912-024.
11. Le 23 mars 1989, de 7 h 35 à 9 h 50, des éléments du génie iranien équipés de 2 pelleteuses, 2 bulldozers, 1 rouleau compresseur, 11 camions à benne et 1 camion-citerne ont été repérés alors qu'ils procédaient à la consolidation et la réfection de digues en terre et de routes aux points de coordonnées 359-567 et 299-665, à des distances allant de 700 à 900 mètres des lignes avancées de notre VIIe corps d'armée.
12. Le 23 mars 1989, des éléments du génie iranien équipés de 3 pelleteuses et 7 camions à benne ont été repérés alors qu'ils édifiaient une position incurvée au point de coordonnées 45-50, à 700 mètres des lignes avancées de notre VIIe corps d'armée.
13. Le 23 mars 1989, de 8 h 15 à 11 h 5, des éléments du génie iranien équipés de 1 pelleteuse, 5 bulldozers, 1 rouleau compresseur et 26 camions à benne ont été repérés alors qu'ils consolidaient des routes aux points de coordonnées 438-525, 493-459, 538-296 et 496-374, à 700 mètres des lignes avancées de notre VIIe corps d'armée.

14. Du 22 mars 1989 à 15 heures au 23 mars 1989 à 7 h 50, des éléments du génie iranien équipés de 2 bulldozers, 1 rouleau compresseur, 2 niveleuses et 14 camions à benne ont été repérés alors qu'ils procédaient au nivellement et à la consolidation de routes aux points de coordonnées 646-159 et 548-222, à des distances allant de 800 à 1 000 mètres des lignes avancées de notre VIIe corps d'armée.
15. Le 24 mars 1989, à 7 h 30, des éléments du génie iranien équipés de 1 pelleteuse, 1 bulldozer et 5 camions à benne ont été repérés alors qu'ils procédaient à la consolidation et la réfection de routes au point de coordonnées 354-595, à 800 mètres des lignes avancées de notre VIIe corps d'armée.
16. Le 24 mars 1989, de 8 h 50 à 10 h 15, des éléments du génie iranien équipés de 4 pelleteuses, 3 bulldozers, 1 rouleau compresseur, 3 niveleuses et 46 camions à benne ont été repérés alors qu'ils consolidaient des routes aux points de coordonnées 493-459, 502-451, 694-841, 520-315, 485-349 et 495-373, à 700 mètres des lignes avancées de notre VIIe corps d'armée.
17. Le 24 mars 1989, de 6 h 50 à 8 heures, des éléments du génie iranien équipés de 1 pelleteuse, 2 bulldozers, 2 rouleaux compresseurs, 1 niveleuse et 19 camions à benne ont été repérés alors qu'ils nivelaient des routes aux points de coordonnées 549-222, 640-160, 650-158 et 607-173, à des distances variant de 800 à 1 000 mètres des lignes avancées de notre VIIe corps d'armée.
18. Le 24 mars 1989 à 16 heures, le niveau atteint par les eaux suite aux inondations provoquées par la partie iranienne s'établissait comme suit : de 119 à 195 centimètres entre les points de coordonnées 913-998 et 913-873; de 15 à 170 centimètres entre les remblais No 3 (915-865) et No 1 (940-812); de 10 à 59 centimètres entre les points de coordonnées 907-290 et 910-115; de 10 à 120 centimètres entre les points de coordonnées 909-287 et 912-054.
19. Le même jour, à 10 heures, la partie iranienne a érigé un nouveau poste d'observation sur le flanc de la cote 407, au point de coordonnées géographiques 168-758, à 2 kilomètres du périmètre avancé des unités du Ier corps d'armée spécial.
20. Le 24 mars également, à 18 heures, on a observé le mouvement d'un char iranien entre le point de coordonnées 252-712 et le point de coordonnées 253-712, à 700 mètres du périmètre avancé des unités de notre VIIe corps d'armée.
21. Le 25 mars, de 10 h 35 à 10 h 40, nous avons observé des éléments du génie militaire iranien, consistant de 2 bulldozers, 1 niveleuse, 10 camions à benne basculante et un Land Cruiser, qui procédaient à la consolidation et à l'amélioration des routes parallèles au Chatt al-Arab, aux points de coordonnées 486-464 et 462-491, à 700 mètres du périmètre avancé des unités de notre VIIe corps d'armée.

22. Le même jour, de 7 h 20 à 9 h 10, nos forces ont repéré une unité du génie militaire iranien, composée de 1 pelleteuse, 2 bulldozers, 1 rouleau compresseur, 1 excavatrice Poclain, 1 niveleuse et 7 camions à benne basculante, qui procédait à la consolidation des routes situées aux points de coordonnées 548-222 et 651-161, à une distance de 800 à 1 000 mètres du périmètre avancé des unités de notre VIIe corps d'armée.
23. Le 25 mars également, on a observé des activités du génie militaire iranien consistant à creuser une tranchée de 50 mètres en parallèle au talus iranien situé au point de coordonnées 593-184, à 1 000 mètres du périmètre avancé des unités de notre VIIe corps d'armée.
24. Le 26 mars, à 9 h 15, nous avons repéré des éléments du génie militaire iranien, équipés de 1 pelleteuse, 1 bulldozer et 4 camions à benne basculante, qui consolidaient et amélioraient la route située au point de coordonnées 299-661, à 800 mètres du périmètre avancé des unités de notre VIIe corps d'armée.
25. La partie iranienne a construit une tour métallique de 8 mètres de haut au point de coordonnées 946-812, à 800 mètres du périmètre avancé des unités de notre IIIe corps d'armée.
26. Le 26 mars 1989, à 16 heures, à la suite de l'opération d'inondation iranienne, les niveaux d'eau étaient les suivants : 120 à 195 centimètres du point de coordonnées 913-998 au point de coordonnées 913-873; 15 à 135 centimètres de la barrière No 3 (point de coordonnées 915-865) à la barrière No 1 (point de coordonnées 940-812); 9 à 60 centimètres du point de coordonnées 907-290 au point de coordonnées 910-115; et 15 à 120 centimètres du point de coordonnées 902-287 au point de coordonnées 912-054.
27. Le 26 mars également, à 16 heures, la partie iranienne a construit un nouveau poste d'observation sur le premier talus iranien, à une distance de 900 mètres du périmètre avancé des unités de notre IIIe corps d'armée.
28. A la même date, à 7 h 30, nos forces ont observé des éléments du génie militaire iranien, équipés de 1 pelleteuse, 1 bulldozer et 4 camions à benne basculante, qui procédaient à l'amélioration de la route située au point de coordonnées 299-655, à 800 mètres du périmètre avancé des unités de notre VIIe corps d'armée.
29. Toujours le 26 mars, de 10 heures à 10 h 25, on a repéré une unité du génie militaire iranien, composée de 3 pelleteuses, 1 bulldozer, 1 niveleuse et 23 camions à benne basculante, qui procédait à la consolidation de la route située aux points de coordonnées 487-340, 527-303 et 465-487, à 700 mètres du périmètre avancé des unités de notre VIIe corps d'armée.
30. Le même jour, de 6 h 30 à 10 heures, nos forces ont observé des éléments du génie iranien, équipés de 2 pelleteuses, 2 bulldozers, 1 rouleau compresseur, 1 excavatrice Poclain, 1 niveleuse et 21 camions à benne basculante, qui procédaient à la réfection et à l'amélioration des routes

situées aux points de coordonnées 548-222 et 639-162, à une distance de 800 à 1 000 mètres du périmètre avancé des unités de notre VIIe corps d'armée.

31. Le 27 mars, à 16 heures, à la suite de l'opération iranienne d'inondation, les niveaux d'eau étaient les suivants : 120 à 195 centimètres du point de coordonnées 913-998 au point de coordonnées 913-873; 10 à 170 centimètres de la barrière No 3 (point de coordonnées 915-865) à la barrière No 1 (point de coordonnées 940-812); 5 à 59 centimètres du point de coordonnées 907-290 au point de coordonnées 910-115; et 10 à 120 centimètres du point de coordonnées 909-287 au point de coordonnées 912-054.
32. La partie iranienne a construit une position de tir au point de coordonnées 152-793, à 800 mètres du périmètre avancé des unités de notre Ier corps d'armée spécial.
33. Le 27 mars 1989, à 19 h 50, nous avons repéré une unité du génie militaire iranien, composée de 1 bulldozer et de 3 camions à benne basculante, qui procédait à la consolidation et à l'amélioration de la route située au point de coordonnées 99654, à 950 mètres du périmètre avancé des unités de notre VIIe corps d'armée.
34. Le même jour, à 9 h 40, nos forces ont observé des éléments du génie militaire iranien, équipés de 1 bulldozer, 1 niveleuse et 7 camions à benne basculante, qui procédaient à la consolidation de la route située au point de coordonnées 482-468, à 700 mètres du périmètre avancé des unités de notre VIIe corps d'armée.
35. La partie iranienne a construit un talus de 1 500 mètres de long au point de coordonnées 603-172, à 900 mètres du périmètre avancé des unités de notre VIIe corps d'armée.
36. Le 28 mars 1989, à 16 heures, à la suite de l'opération iranienne d'inondation, les niveaux d'eau étaient les suivants : 121 à 195 centimètres du point de coordonnées 913-998 au point de coordonnées 913-873; 12 à 155 centimètres de la barrière No 3 (point de coordonnées 915-865) à la barrière No 1 (point de coordonnées 940-812); de 1 à 9 centimètres du point de coordonnées 907-290 au point de coordonnées 910-115; et 15 à 120 centimètres du point de coordonnées 909-287 au point de coordonnées 912-054.
37. Le 28 mars 1989, à 11 heures, nos forces ont repéré quatre militaires iraniens qui creusaient une tranchée de communications à la cote 535, au point de coordonnées 143-805, à 700 mètres du périmètre avancé des unités de notre Ier corps d'armée spécial.
38. Le même jour, à 11 h 20, cinq soldats iraniens ont été vus tandis qu'ils construisaient un poste de garde à la cote 535, au point de coordonnées 142-807, à 700 mètres du périmètre avancé des unités de notre Ier corps d'armée spécial.

39. Le 28 mars également, à 7 h 30, nos forces ont observé une unité du génie militaire iranien, composée de 1 pelleteuse et de 3 camions à benne basculante, qui procédait à la consolidation du remblai de terre situé au point de coordonnées 299-661, à 900 mètres du périmètre avancé des unités de notre VIIe corps d'armée.
40. Le 28 mars également, à 9 h 40, nous avons repéré des éléments du génie militaire iranien, équipés de 1 pelleteuse, de 2 rouleaux compresseurs, de 2 niveleuses et de 12 camions à benne basculante, qui procédaient à la consolidation de la route située au point de coordonnées 498-451, à 700 mètres du périmètre avancé des unités de notre VIIe corps d'armée.
41. Le 29 mars 1989, à 8 h 30, nos forces ont repéré sur le flanc de la cote 535 23 soldats iraniens, qui creusaient une tranchée de communication au point de coordonnées 148-805, à 700 mètres du périmètre avancé des unités de notre Ier corps d'armée spécial.
42. Le même jour, à 10 heures, on a observé 12 soldats iraniens à la cote 535, qui procédaient à la construction d'un poste de garde au point de coordonnées 148-806, à 700 mètres du périmètre avancé des unités de notre Ier corps d'armée spécial.
43. Le 29 mars également, nos forces ont observé une unité du génie militaire iranien, composée de 1 pelleteuse et de 1 camion à benne basculante, qui procédait à l'élévation du talus iranien situé au point de coordonnées 925-963, à 1 000 mètres du périmètre avancé des unités de notre IIIe corps d'armée.
44. A la même date, nous avons repéré des éléments du génie militaire iranien, équipés de 1 niveleuse et de 2 camions à benne basculante, qui construisaient un nouveau talus iranien au point de coordonnées 996-737, à 900 mètres du périmètre avancé des unités de notre IIIe corps d'armée.
45. Le 29 mars 1989, à la suite de l'opération d'inondation iranienne, les niveaux d'eau étaient les suivants : 119 à 185 centimètres du point de coordonnées 913-998 au point de coordonnées 913-873; 10 à 169 centimètres de la barrière No 3 (point de coordonnées 915-865) à la barrière No 1 (point de coordonnées 940-812); 5 à 59 centimètres du point de coordonnées 907-290 au point de coordonnées 910-115; et 15 à 120 centimètres du point de coordonnées 909-287 au point de coordonnées 912-054.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent,

(Signé) Ismat KITTANI
